Université de Lille

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

licence portail santé (LPS)

Durée
1 an

Composante
UFR3S - Sciences de santé et du sport

Ouvert en stage
Non

Présentation

Les Licences Portail Santé (LPS) offrent une préparation à tous les étudiants qui désirent faire des études de médecine, de maïeutique (sage-femme), d'odontologie, de pharmacie et de kinésithérapie*.

LICENCE PORTAIL SANTÉ
• 1 an de formation organisé sur 2 semestres
• 12 semaines de cours par semestre.
• Pas de stage sauf pour Sciences infirmières
Plusieurs mentions de Licences Portail Santé (LPS) sont proposées au sein de l'Université de Lille, sous réserve de validation par les instances :
• Chimie
• Droit
• Économie / Gestion
• Lettres
• Mathématiques
• Mathématiques et informatique appliquées aux SHS
• Physique
• Physique / Chimie
• Psychologie
• Sciences de la vie
• Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)
• Sciences infirmières
• Sciences pour la santé
• Sciences sanitaires et sociales

Attention : Le choix de mention de Licence Portail Santé (LPS) vous engage. Il n'est pas possible d'en changer une fois votre vœu validé.
Plus d'information sur la préparation à l'entrée en études de Santé (tutorat) à l'Université de Lille : https://atlas-tutorat.fr/

Savoir-faire et compétences

COMPÉTENCES VISÉES
• Mobiliser les concepts fondamentaux dans le domaine des sciences biologiques, médicales et humaines pour situer les problématiques de santé,
• en intégrant le caractère multidisciplinaire des sciences de la santé,
• pour affiner son projet professionnel personnel.
• Mobiliser des concepts transversaux dans le domaine des sciences biologiques et médicales pour situer les problématiques de santé :
• en appliquant ses connaissances en sciences biologiques,
• en maîtrisant des disciplines communes à plusieurs filières de santé.• Mobiliser les connaissances fondamentales dans le domaine des professions de la santé pour élaborer son projet professionnel • Acquérir des savoirs théoriques dans les disciplines citées dans les listes d'enseignements
SAVOIR-ÊTRE
• Savoir mobiliser ses ressources intellectuelles et physiques et faire preuve d'endurance.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 24 novembre 2026

• Travailler de façon autonome mais pouvoir s'intégrer à un collectif de travail.
• Faire preuve de réelles qualités humaines et d'empathie

Les + de la formation

• Une voie unique, harmonisée au niveau national, simplifiée et claire pour accéder aux études en santé
• Un bloc santé, un bloc transversal et un bloc disciplinaire choisi par l'étudiant, en fonction de ses intérêts
• Un large choix de mentions disciplinaires proposées à l'Université de Lille, mais aussi à l'Université Littoral Côte d'Opale et l'Université Polytechnique des Hauts-de-France
• Accès à l'ensemble des filières de santé après un classement unique
• Valorisation de la pluralité des compétences et des disciplines universitaires : les mêmes proportions d'accès aux études en santé quelle que soit la mention choisie
• Possibilité de tenter une seconde candidature en L2 de la même mention
• Sécurisation des études : en cas de non-admission aux études en santé, possibilité de valider une licence et de recandidater par le dispositif Passerelle

CONSEILS POUR BIEN PRÉPARER VOTRE RENTRÉE
• Avoir de bons résultats dans le domaine des sciences en santé et dans la mention choisie
• Être capable de travailler de manière autonome tout en gardant une ouverture au travail collaboratif
• Privilégier la compréhension et le raisonnement plutôt que l'apprentissage par cœur
• Avoir des qualités humaines et relationnelles
• Connaitre ses compétences et ses atouts pour bien choisir la mention de licence qui vous convient

POUR BIEN DÉMARRER L'ANNÉE, LE TUTORAT
Le Tutorat proposé par l'Association du tutorat lillois pour l'accès aux études de santé (ATLAS) est le seul dispositif d'accompagnement pour les LPS soutenu par l'UFR3S et l'Université de Lille.
Les séances sont encadrées par des étudiants des années supérieures, sélectionnés par les enseignants responsables des matières. Il s'agit d'un soutien destiné à gérer le stress et à fournir une aide méthodologique faite de conseils, de moyens mnémotechniques. Il permet également de gérer de façon efficace son emploi du temps, sa prise de notes, et ses révisions. Les séances permettent de revoir le cours à l'aide de fiches résumés, d'en comprendre les applications, de s'entraîner aux QCM, aux questions rédactionnelles et aux schémas d'anatomie. Les fiches résumés et QCM proposés par les tuteurs sont relus et corrigés par les enseignants effectuant les cours et les questions d'examen.
Les séances permettent aussi de transmettre des trucs et astuces, et des conseils méthodologiques afin de mieux réussir les épreuves.
Des examens blancs avec classement sont également mis en place régulièrement afin de se positionner et de voir son évolution au cours de l'année.

En savoir plus : https://ufr3s.univ-lille.fr/formations-ufr3s/filiere-sante/licence-portail-sante

Organisation

Organisation

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS
Semestre 1 : Bloc Santé (15 ECTS)
• Biochimie, biologie moléculaire, génomique et génétique
• Cellules, tissus, embryologie et diversité du vivant
• Physique et biophysique
• Pharmacologie, sciences du médicament et autres produits de santé
• Santé, société, humanité
• Chimie et physicochimie
Semestre 2 : Bloc Santé (15 ECTS)
• Cellules, tissus, embryologie et diversité du vivant
• Physique et biophysique
• Biostatistiques, épidémiologie, santé publique et prévention
• Anatomie générale et physiologie humaine• Pharmacologie, sciences du médicament et autres produits de santé
• Chimie et physicochimie
Semestres 1 et 2 : Bloc Transversal (3 ECTS par semestre)
• Compétences linguistiques : anglais

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 24 novembre 2026

Université de Lille

• Compétences transversales : numérique en santé, sémantique, littérature, philosophie en santé, bibliographie
• Compétences psychosociales : conduite à risques (bizutage, alcool…), empathie, histoire clinique, relation soignant-patient, communication
• Découverte des métiers

Semestres 1 et 2 : Bloc Disciplinaire (12 ECTS par semestre)

• Le programme est fonction de la mention de licence choisie.

Admission

Conditions d'admission

LICENCE PORTAIL SANTÉ

Pour les Élèves de terminale ou étudiants en réorientation, les personnes de nationalité française titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires et les ressortissants de l'Union européenne ou pays assimilés

> Demande d'admission sur la plateforme nationale Parcoursup à partir du 18 janvier 2027 et le 11 mars 2027 :

RDV sur https://www.parcoursup.fr/

Formation sélective : retrouvez sur Parcoursup les critères d'analyse des candidatures.

LICENCE 2 & 3

Retrouvez toutes les modalités sur https://www.univ-lille.fr/formation/candidater

Et après

Poursuite d'études

• **Accès à cinq* filières de santé : médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, et kinésithérapie***

• **En cas de réussite à la procédure d'admission (concours accès santé)**, la poursuite d'études s'effectue naturellement au sein des filières santé.

• **Le redoublement est autorisé en Licence Portail santé (LPS) sous réserve** d'avoir validé au moins 70 % des ECTS du bloc santé et au moins 70 % des ECTS du bloc disciplinaire. L'accès aux études de santé n'est pas autorisé l'année du redoublement.

• **Le redoublement n'est pas autorisé** si l'étudiant a validé moins de 70 % des ECTS du bloc santé ou moins de 70 % des ECTS du bloc disciplinaire. Les étudiants pourront se porter candidat à une admission en deuxième et troisième année de santé après l'obtention de 180 crédits-ECTS par la procédure Passerelle.

• Les étudiants ayant validé une Licence Portail santé (LPS) mais non admis aux études de santé pourront poursuivre en L2 correspondant à leur bloc disciplinaire et candidater aux études de santé à la fin de leur L2 validée.

• En cas de changement complet d'orientation, une poursuite d'études peut être envisagée dans d'autres formations (vœux à effectuer via la plateforme Parcoursup, durant le calendrier dédié).

Infos pratiques

Autres contacts

Campus Santé Pôle Formation du département Médecine
Responsable pédagogique :
Dr. Thavarak OUK
Contact administratif :
lps@univ-lille.fr
03 20 62 69 00

Lieu(x)

UFR3S - SSEP

UFR3S - ILIS

UFR3S - Département de Pharmacie

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 24 novembre 2026

Université de Lille

Campus

Campus Santé

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 24 novembre 2026